

<https://www.snetap-fsu.fr/Ne-pas-repondre-a-la-question-du-recensement-sur-le-pays-de-naissance-des.htm>  
1



# Ne pas répondre à la question du recensement sur le pays de naissance des parents

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : jeudi 22 janvier 2026

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

« Le recensement de la population 2026 a débuté ce 15 janvier. Comme en 2025 nous appelons à ne pas répondre à la question sur le pays de naissance des parents. » Plusieurs représentants de la LDH et d'organisations syndicales estiment que si les statistiques publiques sur les inégalités qui résultent « des discriminations faites en lien avec une origine étrangère, une couleur de peau » doivent s'amplifier, le recensement de la population n'est pas l'instrument pour cela.

Le recensement de la population 2026 a débuté ce 15 janvier. Nos syndicats et associations incitent l'ensemble des personnes qui vont être interrogées à répondre au recensement de la population. Le recensement est un bien public et y participer est un acte civique.

Grâce à ses chiffres, une image fidèle de la population et de sa répartition locale permet une connaissance précise, connaissance qui doit être à la base de la gestion des services publics et des décisions d'équipements dont les populations ont besoin. Et, l'existence de ses chiffres rend encore plus manifeste les défaillances des politiques publiques en vigueur sur l'essentiel des territoires.

Comme en 2025, nous appelons à ne pas répondre à la question n°7 sur le pays de naissance des parents. Nous le faisons car il n'y a aucune proposition concrète de politique publique pour améliorer quoi que ce soit qui viendrait justifier que l'origine immigrée de nos parents soit collectée dans le bulletin individuel. Et, malheureusement, cette question présente beaucoup de dangers.

L'Insee vient de publier les premières données de non réponses de l'an dernier, première année où elle était posée. En attendant que l'Insee donne une analyse fine des raisons de non-réponses, clairement, notre préoccupation quant à cette question apparaît partagée par beaucoup, avec 20 % de réponses manquantes, et jusque plus de 50 % pour celles et ceux qui ont répondu avec le questionnaire papier et pas par Internet.

Question inutile et dangereuse, disons-nous. Interrogé l'an dernier sur l'intérêt de cette question, le Ministre de l'Intérieur de l'époque affirmait sans détour « je ne voudrais pas que cette statistique débouche sur la discrimination positive ». Une façon de dire donc qu'il s'opposait à son utilisation contre les discriminations. Il ajoutait « On a besoin de connaître les mouvements migratoires, alors pourquoi cacher la réalité ? ». De quelle réalité parlait-il ? Est-ce que pour lui les enfants de migrants seraient aussi des migrants ? A écouter ce qu'il avait à dire de la question, on peine à croire qu'elle soit posée pour le bien des personnes concernées.

Pendant le recensement de 2025, un sondage a montré le danger que cette question comporte. Les électeurs de l'extrême droite étaient 80 % à approuver la question, plus que tous les autres courants d'électeurs. Pas étonnant puisque c'est dans cet électorat qu'on regarde le plus les personnes en fonction de l'origine de leurs ancêtres, pas pour ce qu'elles sont ni pour ce qu'elles veulent être. Cette question renforce les préjugés de celles et ceux qui ne voient l'autre que par son origine géographique, génération après génération.

Nos organisations constatent la multiplication de propositions venant d'une partie croissante du champ politique, propositions incluant un critère d'origine. L'enregistrement de cette information dans le recensement est un pas pour en légitimer l'utilisation dans des politiques publiques, et un pas donc vers une possible inégalité de traitement par l'État sur cette base. Et, souvenons-nous d'une déclaration à la télévision du président du RN, disant que « des personnes d'origine étrangère qui travaillent, qui ne font rien de mal, n'ont rien à craindre de son parti ». Une indication claire que ce serait un critère dans ses politiques d'extrême droite.

Refuser cela passe aussi par ne pas avoir cette information enregistrée dans le recensement. Car rappelons, toutes les personnes habitant les communes de moins de 10 000 habitants sont interrogées tous les cinq ans, et sur cinq

## **Ne pas répondre à la question du recensement sur le pays de naissance des parents**

---

ans près de la moitié le sont dans les plus grandes. A un moment où un autre, tout le monde a à répondre au recensement. Ainsi, au bout du compte, bien peu de personnes échapperont à l'enregistrement et à la conservation de l'origine immigrée de leurs parents.

Il ne faut pas qu'une information sur l'origine immigrée de chacune, de chacun, permette un suivi au travers des générations successives. Alors que répondre à chaque question du recensement INSEE est obligatoire, ce n'est pas le cas pour cette question. Comme écrit sur le questionnaire, elle est facultative. Il n'y a donc aucune obligation d'y répondre. Nos organisations, appellent de nouveau cette année à un mouvement général de refus.

Disons aussi clairement que nos organisations souhaitent que la statistique publique produise des chiffres sur les inégalités qui résultent des discriminations faites en lien avec une origine étrangère, une couleur de peau, une religion supposée. Le recensement de la population n'est pas l'instrument pour cela.

Pour ces chiffres, nous appuyons le développement d'enquêtes approfondies, menées auprès d'échantillons représentatifs de la population, faites avec le sérieux de la statistique publique. Depuis vingt ans, il y a eu des progrès considérables pour apporter cette connaissance. Ce travail statistique doit se poursuivre et s'amplifier. Nos organisations engagées dans la lutte contre le racisme et les discriminations portent aussi des propositions pour cela.

Signataires :

Nathalie Tehio (LDH),  
Sophie Binet ([CGT](#)),  
Caroline Chevé ([FSU](#)),  
François Sauterey (MRAP),  
Julie Ferrua et Murielle Guilbert (Union Syndicale Solidaires).